



ASSOCIATION DES INTERNES DE TOURS







1. QU'EST-CE QUE L'AIT	5
2. BILAN DE L'ANNEE PASSEE 2016-2017	6
2.1. FORMATION	6
2.1.1. Réforme du 3 ^{ème} cycle des études médicales	6
2.1.2. Ouverture des interCHU	6
2.2. MEDIATION	7
2.2.1. Réforme du 3 ^{ème} cycle des études médicales	7
2.2.2. Seniorisation des urgences pédiatriques de l'hôpital Clocheville	7
2.2.3. Prévention de l'épuisement et soutien des internes.	8
2.2.4. Demandes liées à la formation des internes	9
2.2.5. Gestion des chambres de l'internat	10
2.3. EVENEMENTIEL	11
2.4. PARTENARIATS	12
2.5. SITE INTERNET	13
3. MEMBRES DU BUREAU DE L'AIT	14
4. INFORMATIONS UTILES	15
4.1. COORDONNEES DES AFFAIRES MEDICALES DES CH POUR RESERVER UNE CHAMBRE A L'INTERNAT.	15
4.2. QU'EST-CE QU'UN INTERNE REFERENT ?	16
5. ADHESION	17
6. JE SUIS NOUVEL INTERNE : QUE DOIS-JE FAIRE	18
6.1 RESEAUX SOCIAUX	18
6.2 LOGEMENT	18
6.3 MODALITES ADMINISTRATIVES	18
7. LE MOT DE LA FIN	19

aitourangeaux@gmail.com

www.aitours.fr



<https://www.facebook.com/Association-des-Internes-de-Tours-418349354994809/?fref=ts>



@AITours





1. QU'EST-CE QUE L'AIT

Historiquement, le Bureau des Internes de Tours était la structure représentative des internes de la région Centre-Val de Loire. Alors que cette structure était à bout de souffle, l'Association des Internes de Tours (AIT) a été créée le 15 décembre 2014 par un groupe d'internes soucieux de représenter et défendre les internes de la région Centre-Val de Loire.

En tant que membre de l'InterSyndicat National des Internes (ISNI), l'AIT garantit aux internes de la région Centre-Val de Loire, soit 1500 à 2000 internes dont 300 environ sur le CHRU de Tours, une représentation syndicale et prend une dimension nationale. Les voix des internes de la région Centre-Val de Loire sont ainsi représentées sur les sujets d'importance capitale comme la réforme du 3^{ème} cycle qui sera appliquée à compter de Novembre 2017, à l'issue des prochaines Epreuves Classantes Nationales (ECN).

L'AIT prend à cœur ses missions de représentation institutionnelle et syndicale autant à l'échelle régionale que nationale. A titre d'exemple, la promotion des inter-CHU pour les internes afin d'élargir leur formation et permettre l'ouverture de la région Centre-Val de Loire sur la France a porté ses fruits grâce à nos actions au sein des commissions.

En outre, il est fondamental de faire valoir les droits des internes en tant qu'étudiants des universités et salariés des hôpitaux. Le respect de leurs conditions de travail entre autre par le respect de leur repos de sécurité sont les garants du bien être des internes mais avant tout de celui des patients.

Il est du devoir de l'AIT de représenter les internes dans les commissions hospitalières, telles que la Commission de Permanence des Soins (COPS) et la Commission Médicale d'Etablissement (CME). C'est en créant une étroite collaboration avec les agents administratifs et praticiens hospitaliers que l'AIT est devenue incontournable.

L'AIT porte la voix des internes aux commissions universitaires. Depuis notre création, nous sommes présents et actifs au sein des Commissions d'Evaluation des Besoins de Formation, d'adéquation des postes d'internes et d'agrément des stages pouvant accueillir des internes. Cette participation permet aux internes d'apporter leur regard objectif et expérimenté des services de la région Centre-Val de Loire dans l'objectif d'une constante amélioration de l'offre de formation. Il est fondamental que la voix des internes soit entendue dans ces commissions pour que l'argument pédagogique prévale dans chacune des décisions prises.

2. BILAN DE L'ANNEE PASSEE 2016-2017

2.1. FORMATION

2.1.1. Réforme du 3^{ème} cycle des études médicales

Ce vaste projet a suscité un investissement régulier de tous les membres de l'AIT à chacune de leurs réunions. Nous avons fédéré les référents de chaque spécialité afin d'être un relais fort de propositions auprès des institutions telles que l'ARS, l'université, les affaires médicales et les Praticiens Universitaires.

Notre objectif constant est de défendre les intérêts de chaque interne, ancien ou nouveau régime, afin que tous puissent accomplir leurs projets personnels et professionnels dans les meilleures conditions.

Pour mener à bien cette mission, nous avons participé activement à la gestion des agréments en région Centre-Val de Loire, en tenant compte au mieux des demandes des référents de chaque spécialité.

Nous travaillons actuellement, en association avec les affaires médicales, la faculté et l'ARS, afin d'assurer la mise en place d'une méthode juste de procédure de choix pour les nouveaux internes à partir de novembre 2017.

2.1.2. Ouverture des interCHU



Depuis notre création, nous nous sommes battus pour l'ouverture du quota d'inter-CHU afin de permettre à un maximum d'internes de bénéficier de ce formidable système de formation ouvert sur la France entière.

A force de détermination et de persévérance, nous sommes parvenus à obtenir gain de cause en assouplissant la grille d'évaluation des inter-CHU, à compter du semestre de Novembre 2017. Nous avons obtenu un avis favorable pour les 14 souhaits d'inter-CHU, soit 100% des demandes.

2.2. *MEDIATION*

2.2.1. *Réforme du 3^{ème} cycle des études médicales*

Lors du mouvement syndical national organisé en avril 2017 en réponse à la mise en application de la réforme du 3^{ème} cycle sans garantie, l'AIT a mené une campagne d'information des internes de la région Centre-Val de Loire en travaillant en collaboration avec l'ISNI.

Nous avons pu proposer une aide logistique et financière au mouvement de grève qui avait été voté en assemblée générale exceptionnelle.

2.2.2. *Seniorisation des urgences pédiatriques de l'hôpital Clocheville*

En octobre 2016, l'AIT a été alertée par les internes de pédiatrie concernant des problématiques de seniorisation des internes de garde aux urgences pédiatriques. En mesurant la portée de cette problématique, dans l'intérêt des internes et également dans celui des patients, nous avons participé aux commissions exceptionnelles afin d'assurer une médiation entre internes, agents administratifs, praticiens des urgences, pédiatres, et chirurgiens pédiatriques.

A ce titre, l'AIT a lancé une enquête auprès des internes de pédiatrie, de médecine générale et de chirurgie concernés. Les résultats de cette enquête étaient unanimes sur le manque d'encadrement des internes et sur la nécessité d'une séniorisation à la fois médicale et chirurgicale.

Cette médiation a porté ses fruits avec l'obtention d'un accord pour une séniorisation effective des lignes médicales et chirurgicales à compter de novembre 2017, pour un encadrement de tous les internes, qu'ils soient internes de médecine ou de chirurgie.

2.2.3. Prévention de l'épuisement et soutien des internes.

Nous avons été contactés à plusieurs reprises par des internes en difficulté durant leur internat. Pour la première fois en région Centre-Val de Loire, ces internes ont pu trouver un soutien et surtout obtenir gain de cause face à leur hiérarchie ou dans une situation dans laquelle ils ne pouvaient agir seuls.



Avec la publication de l'enquête de l'ISNI sur la santé mentale des jeunes médecins, il est désormais indispensable de prendre en compte l'anxiété, le stress et les états dépressifs que peuvent générer le système hospitalier.

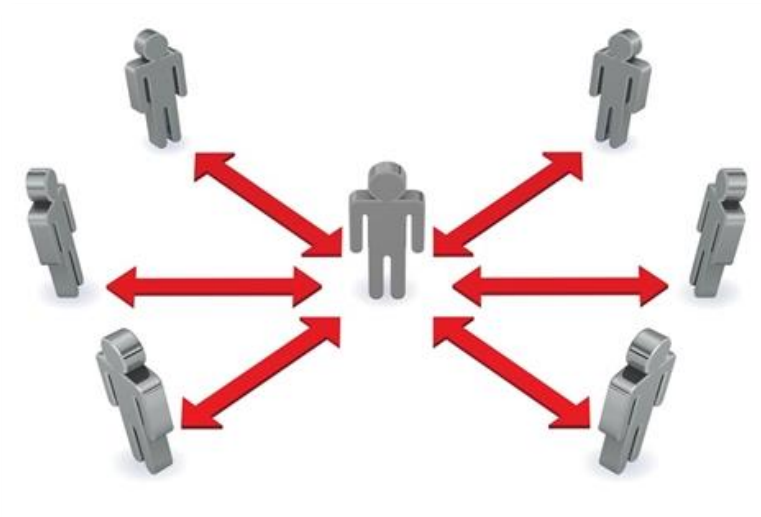
Dans cette optique, l'AIT travaille activement sur le projet SOS - Internes Région Centre (SOS-IRC), qui a pour objectif d'accompagner les internes en difficulté, de prévenir le mal-être et de prendre en charge le burn-out au sein de la communauté des internes de l'ensemble de la région Centre-Val de Loire.

Une veille dédiée, indépendante des institutions hospitalières et de la faculté sera mise en place. La confection d'un maillage de professionnels dans l'ensemble de la région Centre-Val de Loire permettra un contact simple et rapide à disposition de tous les internes de la région.

2.2.4. Demandes liées à la formation des internes

L'AIT occupe une place de plus en plus importante en tant qu'intermédiaire entre les internes et l'administration. En ce sens, nous centralisons et gérons les demandes d'échanges HUGO, d'inter-CHU, de bourses pour master (année recherche), de stages non pérennes et de stages hors-filières. L'objectif de cette démarche est de défendre au mieux chaque dossier en faisant valoir le projet de formation personnel de chaque interne, tout en construisant une politique de transparence et d'équité.

L'AIT a également mis en place une gestion entièrement informatisée des pré-choix de stages, qui n'existait pas précédemment. Ainsi, la procédure de choix est grandement simplifiée et les internes peuvent avoir une visibilité sur leurs affectations, voir anticiper d'éventuelles déconvenues. Cette condition est indispensable à la réalisation sereine de son cursus. Cependant dans le cadre de la mise en place de la réforme du 3^{ème} cycle, nous avons décidé de ne pas reconduire ce système uniquement pour le semestre à venir du fait des complexités que la réforme engendre sur les choix.





2.2.5. Gestion des chambres de l'internat

L'AIT poursuit son travail de gestion des chambres de l'internat au CHU. L'objectif est de permettre que ces chambres soient équitablement réparties entre les demandeurs.

Il existe un formulaire en ligne que vous pouvez envoyer à aitourangeaux@gmail.com pour toute demande :

<http://www.aitours.fr/pages/chru-et-peripheries/logements-internat.html>

2.3.ÉVENEMENTIEL

Cette année a été riche en évènements organisés par l'AIT :

- Soirée **d'accueil des internes** (octobre 2016)
- **Tonus** de Noël (décembre 2016), Tonus Bacchus (février 2017), Tonus Brésilien (mai 2017), et de nombreux afterworks
- **Soirée fiscalité** (janvier 2017)
- **Soirée d'information sur la R3C** et la grève (avril 2017)
- **Soirées œnologie** en partenariat avec le Club d'œnologie des Internes Tourangeaux (COIT)

Dans cette même dynamique, l'AIT s'est lancée dans l'ambitieux projet d'organiser la **Revue des Patrons**, qui aura lieu le **vendredi 6 octobre 2017** aux Salons de Montlouis sur Loire. Ce projet a nécessité la création d'une équipe dédiée à son organisation regroupant des membres du bureau de l'AIT mais également des internes motivés par le projet.

Par ailleurs, un projet également ambitieux, impliquant l'AIT et ses partenaires, est en cours d'élaboration pour proposer des **ateliers de formation sur les domaines non médicaux** qui concernent pourtant la vie des futurs praticiens que vous êtes, tels que le **domaine bancaire, la comptabilité, la fiscalité, le droit ou l'assurance**. Ce projet devrait voir le jour d'ici la fin de l'année 2017.

2.4. PARTENARIATS

L'AIT maintien des relations de proximité et de confiance avec ses partenaires. Cette année a été marquée par l'ouverture de nouveaux partenaires afin de proposer aux internes des services plus complets dans les domaines où il est nécessaire qu'ils soient conseillés et soutenus. Depuis notre création, La Médicale continue fidèlement de nous soutenir et d'être force de nouvelles propositions innovantes.

Nous avons également eu le plaisir de créer de nouveaux partenariats prometteurs avec : BNP Paribas-CMV Médiforce, Capital In Fine, courtier et Axial Partenaires, expert-comptable.

La création de ces partenariats nous permet, au-delà de la baisse des cotisations cette année, d'envisager de nouvelles perspectives d'avenir.





2.5. SITE INTERNET

Pour qu'il vous soit possible de suivre les événements impliquant l'AIT, nous mettons en ligne qu'ils soient festifs ou institutionnels. Vous pourrez retrouver les dates de ces événements sur l'agenda de notre site :

<http://www.aitours.fr/pages/agenda.html>

L'AIT a eu le plaisir de voir de nouveaux membres intégrer le bureau. Vous pourrez retrouver sur notre site le trombinoscope du bureau.

<http://www.aitours.fr/pages/l-ait/presentation.html>

Nous sommes donc plus nombreux, mais cherchons toujours à augmenter nos rangs alors n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'AITeam.

Le site internet regorge d'informations utiles sur les démarches institutionnelles des internes qui te permettront de monter ton dossier HUGO, inter-CHU ou encore ta demande de poste non pérenne, de fléchage ou de hors-filière.

L' Association de tous les internes de la région Centre-Val de Loire

Bienvenue sur le site de l'Association des Internes de Tours. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour que votre internat se déroule dans les meilleures conditions, ainsi que des informations sur nos projets, nos événements...

Bonne visite !

Dernières informations :

Nouvelles maquettes, postes aux ECN 2017 et choix de stage dans la subdivision de Tours

Per kanav | Le 28/07/2017

Poufsouffle, Serdaigle, Gryffondor ou Serpentard ?

► Lire la suite

Choix de stage semestre de Novembre 2017 à Mai 2018

Per kanav | Le 24/07/2017

DATES DES CHOIX pour SEMESTRE DE NOVEMBRE 2017 à MAI 2018

► Lire la suite

Réforme 3e cycle

Per aitours2 | Le 31/01/2017

Réforme du 3ème cycle des études médicales

► Lire la suite

R3C, informations récentes

Per aitours | Le 14/04/2017

Réforme du 3ème cycle des études médicales

► Lire la suite

BONNE ANNEE et mois de Janvier!!

Per aitours | Le 10/01/2017

BONNE ANNEE et mois de Janvier!!

CHOIX de STAGE semestre été 2017

Per aitours | Le 24/01/2017

Choix de stage semestre de Mai 2017 à Novembre 2017

3. MEMBRES DU BUREAU DE L'AIT

Présidente	Victoire Leroy
Vice-Président	Julien Le Marec
Trésorier	Kanav Khanna
Secrétaire	Nicolas Vallet

Benjamin Thoreau
 Clara Cohen
 Aline-Marie Florence
 Yanis Ramdani
 Adeline Bauvois
 Elias Karam
 Sophie Deriaz
 Sophie Derolez
 Anne-Laure Piton
 Emmanuelle Gras

Et pourquoi pas toi ?! Rejoignez-nous !!



aitourangeaux@gmail.com

www.aitours.fr



<https://www.facebook.com/Association-des-Internes-de-Tours-418349354994809/?fref=ts>

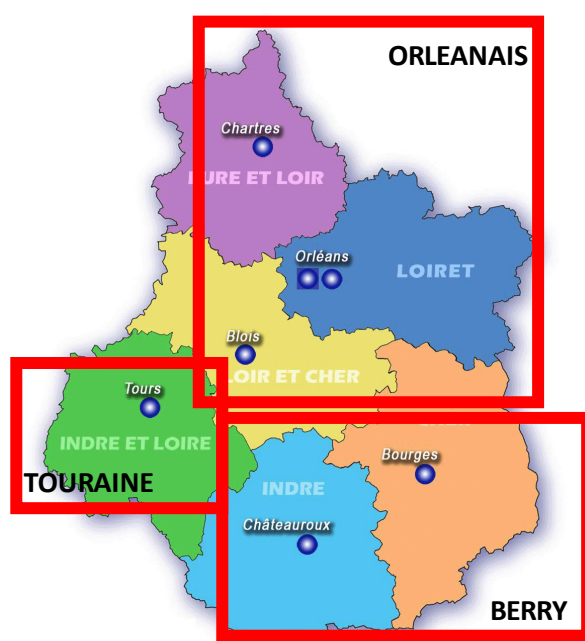


@AITours

4. INFORMATIONS UTILES

4.1. COORDONNEES DES AFFAIRES MEDICALES DES CH POUR RESERVER UNE CHAMBRE A L'INTERNAT.

BLOIS	02 54 55 60 93
BOURGES	02 48 48 48 66
CHARTRES	02 37 30 30 30
CHÂTEAUX	02 54 29 60 00
CHINON	02 47 93 75 72
DREUX	02 37 51 52 53
LOCHES	02 47 91 33 30
ORLÉANS	02 38 74 42 10
VENDÔME	02 54 23 36 01



4.2. QU'EST-CE QU'UN INTERNE RÉFÉRENT ?

Un interne référent est avant tout un interne soucieux de fédérer les siens. C'est un interne d'une spécialité qui a pour principales missions :

- **Transmettre des informations** institutionnelles à tous les internes de spécialité de la région,
- Faire **remonter à l'association et aux institutions les problématiques** liées à sa spécialité, qu'elles soient par exemple liées aux demandes de postes, de fléchage, d'interCHU, d'échange HUGO,
- Participer aux **commissions**.



L'interne référent est indispensable puisqu'il est le relais entre l'AIT, les praticiens hospitalo-universitaires et les internes de sa spécialité.

La communication étant fondamentale pour l'équité et la transparence, nous comptons sur eux et eux peuvent compter sur l'AIT afin de valoriser leur spécialité et répondre favorablement aux demandes de leurs internes, quelles qu'elles soient.

Enfin les **réunions de référents** organisées régulièrement par l'AIT permettent d'échanger et de partager les expériences entre spécialités.

Pour résumer, être **référent c'est représenter ses co-internes** au sein des commissions et permettre à sa spécialité d'être entendue.

5. ADHESION

L'AIT est l'association **représentative de l'ensemble des internes de la région Centre-Val de Loire** et ne peut fonctionner que grâce à ses adhérents. Cette **cotisation permet** non seulement à tous ces beaux projets dont tu viens d'avoir un aperçu de voir le jour mais également d'avoir ton contact afin de te transmettre toutes les informations d'importance. Sache que la cotisation en région Centre-Val de Loire est parmi les plus faibles de toute la France.

Tu es toujours septique et tu te demandes à quoi sert ton adhésion ?

Sache qu'elle sert à **financer les pré-choix**, le fonctionnement du **site internet**, **l'adhésion à l'ISNI** (pour une représentation de la région Centre sur le plan national), les frais de **fonctionnement**, les frais d'impression des **affiches**, la **revue des patrons**, les **afterworks**, le financement **d'actions syndicales** (telle qu'une grève), les frais d'abonnement bancaire et le système d'adhésion en ligne lui-même.

Alors tu vois tu as plus d'une bonne raison d'adhérer ! Et cerise sur le gâteau, en tant qu'adhérent, tu peux défiscaliser une partie de ton adhésion en plus de bénéficier d'offres spéciales auprès de nos partenaires.

Alors ne te pose plus de questions et adhère en suivant le lien ci-dessous pour que l'AIT puisse poursuivre ses actions et te représenter !

<https://www.assoconnect.com/association-des-internes-de-tours/billetterie/offre/64143-e-adherez-a-l-association-des-internes-de-la-subdivision-de-tours>

Tu peux aussi adhérer en scannant ce QR code à l'aide de l'application Unitag :





6. JE SUIS NOUVEL INTERNE : QUE DOIS-JE FAIRE

Tu viens de choisir ton terrain de stage pour la rentrée de Novembre. Et bien tout d'abord félicitations et bienvenu au sein de l'internat !

6.1 RESEAUX SOCIAUX

Penses à rejoindre la page de l'AIT, le profil de l'économat ainsi que le groupe des internes en médecine de tours :

Page de l'AIT : <https://www.facebook.com/pages/Association-des-Internes-de-Tours/418349354994809?fref=ts>

Profil de l'économat AIT : <https://www.facebook.com/economat.bit>

Groupe des internes en médecine de Tours :
<https://www.facebook.com/groups/6339020961/>

6.2 LOGEMENT

Commence par appeler l'hôpital où tu seras pour te renseigner par rapport à ton logement (disponibilité des chambres, localisation, nécessité d'avoir une voiture ou non pour les astreintes, commodités (lave-linge, cuisine))

6.3 MODALITES ADMINISTRATIVES

Renseigne toi par rapport à ton assurance habitation, voiture, etc... et n'hésite pas à revenir vers l'AIT si tu as besoins d'informations que nos partenaires ont notamment. Par exemple, la médicale dispose d'agences dans toute la région Centre qui te permettront de souscrire des assurances en périphérie et de garder le même dossier tout ton internat. Il en est de même pour la BNP qui te permettra de conserver le même RIB même si tu changes de ville, tout au long de tes années d'interne et même après.

7. LE MOT DE LA FIN

Beaucoup de projets ont été accomplis mais il reste encore de nombreuses missions à mener à bien, la réforme du 3^{ème} cycle et la Revue des Patrons ayant été deux gros chantiers cette année.

Nous avons à cœur de développer et de pérenniser les actions de l'AIT afin d'améliorer la qualité de vie, de formation des internes de l'ensemble de la région.

Nous souhaiterions remercier tous les internes qui ont adhéré et participé à l'aboutissement de ces projets.

Pour toutes les suggestions, questions, **envie de donner un coup de pouce**, vous savez où nous trouver : aitourangeaux@gmail.com

-L'AITeam-

